



Conseil municipal du 16 décembre 2014

Le **seize décembre deux mil quatorze**, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 11 décembre, s'est réuni, à la mairie - salle du conseil municipal - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET.

Membres :	Présents :	Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Daniel BOUILLON
- en exercice :	19	Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD et Marie-Christine CALLSEN,
- présents :	16	Adjoints ; Fernand DARGAUD, Joël CORNELOUP, Laurent PEGON, Bruno
- votants :	18	GALICHON, Yanisse DENAT, Cécile BURDIN, Elodie BERRAUD, Stéphanie
Quorum :	10	MICHEL, Maryline PERRIN et Delphine LINOIS, conseillers municipaux.

Absents et excusés : Cécile TALON, représentée par Sandrine GALICHON, Karine ALMERAS, représentée par Fernand DARGAUD, et Flavien FEUGERE.

Secrétaire : Sandrine GALICHON. - Secrétaire auxiliaire : Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie.

Conseil municipal du 21 octobre 2014 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre et le procès-verbal de sa réunion du 21 octobre 2014.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes-rendus

Le conseil municipal approuve les comptes-rendus des réunions suivantes :

Commune :

- Bureau municipal du lundi 3 novembre : sans observations.
- Commission Vie sociale et associative du mardi 4 novembre : sans observations.
- Commission Assainissement Urbanisme du jeudi 6 novembre : sans observations.
- Bureau municipal du lundi 17 novembre : sans observations.
- Commission Bâtiments du jeudi 20 novembre : sans observations.
- Bureau municipal du lundi 1^{er} décembre : sans observations.
- Commission Voirie du lundi 8 décembre : sans observations.

Autres :

- SIADEP du lundi 13 octobre : sans observations.
- CBC – Commission Tourisme Culture Communication du mardi 14 octobre : sans observations.
- Conseil d'école du vendredi 7 novembre : sans observations.
- Conseil communautaire du jeudi 20 novembre : Laurent PEGON signale que les riverains de la voie ferrée n'ont toujours pas été avertis des travaux engagés sur cette voie alors que le Conseil général devait le faire (Il souhaite faire remonter cette observation). Jean-Victor THEVENET lui

DESIGNATION DES ARTICLES		CREDITS SUPPLEMENTAIRES A VOTER	
n°	Intitulé	Recettes	Dépenses
	Section de fonctionnement		
60671	Fournitures scolaires (crédits transférés en section d'investissement pour achat 2 vidéo-projecteurs)		-982,00 €
60673	Fournitures pour les ateliers périscolaires (temps d'activités périscolaires)		2 520,00 €
6068	Fournitures pour aménagement terrain de jeux de billes à l'école publique		540,00 €
74718	Fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires - acompte n° 1 = 2 516,67 €	2 520,00 €	
022	Dépenses imprévues		-540,00 €
023	Virement à la section d'investissement		982,00 €
	Total FONCTIONNEMENT	2 520,00 €	2 520,00 €
	Section d'investissement		
	Opération 38 - Voirie divers		
2315	Installations, matériel et outillage voirie		-18 839,00 €
	Opération 78 - aménagement du bourg		
2188	Aménagement clôture en bordure du ruisseau		4 700,00 €
	Opération 80 - voirie		
2182	Achat camionnette Berlingo service technique		15 100,00 €
	Opération 81 - école publique		
2188	Achat 2 vidéoprojecteurs		982,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	982,00 €	
	024 - Produits des cessions d'immobilisations		
024	Cession camionnette C15 service technique	961,00 €	
	Total INVESTISSEMENT	1 943,00 €	1 943,00 €
	Total GENERAL	4 463,00 €	4 463,00 €

Service Assainissement : décision modificative n° 3 au budget primitif 2014

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, la décision modificative n° 3 au BP 2014 :

DESIGNATION DES ARTICLES		CREDITS SUPPLEMENTAIRES A VOTER	
n°	Intitulé	Recettes	Dépenses
	Section de fonctionnement		
61558	Autres biens mobiliers		-610,00 €
658	Participation frais Step CHARLIEU 1 ^{er} semestre 2014		610,00 €
	Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €
	Total INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €
	Total GENERAL	0,00 €	0,00 €

/

/

/

Service Assainissement : révision du montant de la redevance d'assainissement au 1^{er} janvier 2015 et perception de la redevance due pour les bâtiments communaux

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, de revaloriser le montant de la redevance d'assainissement. Il porte la part fixe (annuelle) de 18 à 23 € et la part variable (calculée sur le volume d'eau consommée) de 0,50 à 0,80 €.

Il décide également d'appliquer cette redevance aux bâtiments communaux.

Travaux et acquisitions 2015 : demande de subvention du Conseil général de la Loire sur l'enveloppe cantonale d'aides de solidarité aux communes

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, d'utiliser cette enveloppe pour financer l'achat de la camionnette Berlingo du service technique pour 15 050,78 €, la fabrication et l'installation de rampes dans deux allées latérales du cimetière pour 5 976,00 € TTC et l'installation d'une borne fontaine dans l'espace cinéraire du cimetière pour 3 2058,00 € TTC.

Location du logement de la mairie : fixation du loyer

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité des votants, le loyer mensuel à 380 € et les charges à 50 €II décide de le louer courant janvier.

Location de la garderie scolaire : établissement du règlement intérieur et du tarif de location

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, de mettre les locaux de la garderie scolaire à la disposition des habitants de la commune pour des expositions et des expositions ventes. Il approuve le règlement intérieur et le tarif de 80 € par manifestation.

Location des salles de Carillon et du restaurant scolaire : révision du tarif applicable au 1^{er} janvier 2015

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, de revaloriser le tarif de location des salles de Carillon mises à disposition du public. Il porte le forfait vaisselle de 10 à 12 € pour tous les locataires et augmente la location pour les locataires extérieurs à la commune seulement.

Il ne modifie pas le tarif du restaurant scolaire qui est récent.

Location de la salle des fêtes de Carillon : application de tarif préférentiel pour deux associations extérieures à la commune

Le conseil municipal décide, à la majorité des votants (Abstentions : 0 – POUR : 12 – CONTRE : 6), de louer la salle des fêtes à l'association de gendarmes dite Association Caisse-Evénements Compagnie de ROANNE pour l'organisation de la Ste Geneviève les vendredi 4 et samedi 5 décembre 2015 et de lui appliquer le tarif « Habitants » soit 554 €. Il a refusé, à l'unanimité des votants, delui appliquer le tarif réservé aux associations communales.

Il décide, à la majorité des votants (abstentions : 0 – POUR : 17 – CONTRE : 1) de louer la salle des fêtes à l'association Espoir-Santé-Harmonie (lutte contre le cancer au bénéfice des malades du Roannais) pour l'organisation d'un repas de gala à l'occasion de ses 25 ans, le 30 octobre 2015, et de lui appliquer le tarif Associations communales soit 214 €.

**Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor :
attribution par le nouveau conseil municipal à Patrick
SCARABELLO, receveur municipal**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, d'attribuer 50 % de l'indemnité de conseil à M. Patrick SCARABELLO, receveur municipal.

**Temps d'activités périscolaires mis en place avec la réforme des
rythmes solaires : convention de partenariat avec le Basket Club
du Sornin**

Le conseil municipal prend connaissance du programme des ateliers périscolaires pour la période de janvier à avril 2015. Il décide, à l'unanimité des votants, de passer une convention de partenariat avec le Basket Club du Sornin pour des séances de basket ball. Il lui allouera la somme de 25 € par séance et régularisera la prise en charge des autres interventions lors de l'attribution des subventions de fonctionnement 2015 aux associations.

**Achat d'électricité et de gaz naturel : approbation de la
convention pour la constitution d'un groupement de commandes
pour l'achat de gaz naturel et d'électricité, de fournitures et de
services en matière d'efficacité énergétique**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, d'adhérer à ce groupement d'achat et autorise la maire à signer tout document à intervenir.

**Urbanisme : avenant au marché relatif à l'étude pour la révision
du plan local d'urbanisme de la commune passé avec David
BORGOBELLO**

Le conseil municipal décide, à la majorité des votants (abstentions : 0 -POUR : 17 – CONTRE : 1) d'approuver l'avenant n°1 à ce marché.

Personnel communal :
**- déplacements des agents : prise en charge des frais
d'utilisation de leur véhicule personnel dans l'exercice de leurs
missions**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, de verser des indemnités aux agents communaux amenés à utiliser leur véhicule personnel pour les besoins des services. C'est le cas de Yvon

GRAS, adjoint technique, depuis le mois de novembre en attendant la livraison de la nouvelle camionnette (La C15 est hors d'usage).

Personnel communal :

- formation statutaire : prise en charge des fais de repas des agents dans leur résidence administrative et familiale

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, de prendre en charge le repas des agents communaux suivant une formation dans leur résidence administrative.

Personnel communal :

- protection sociale complémentaire - risque prévoyance et santé : révision du montant de la participation financière de la commune

Le conseil municipal verse une participation de 6 € par mois, par agent, pour les risques Prévoyance et Santé. Il maintient, à l'unanimité des votants, sa décision de proratiser cette somme pour les agents travaillant à temps non complet ou partiel.

Personnel communal :

- établissement des dossiers CNRACL par le Centre de gestion : renouvellement de la convention pour la période 2015-2017

Le conseil municipal renouvelle pour la période 2015-2017 la convention passée avec le CDG 42 pour l'établissement des dossiers CNRACL des agents.

Assainissement : présentation du projet de construction de la station d'épuration des Varennes

Le conseil municipal prend connaissance du projet. Le chantier démarrera en mai 2015. Les riverains seront à nouveau réunis pour une présentation affinée de l'opération. Des élus s'étonnent du tracé du réseau. Il tient tout simplement compte des recommandations de l'Etat préconisant de l'établir sur le domaine public plutôt que privé même s'il est plus long.

Logement de fonction de l'école publique : demande de désaffectation puis déclassement du domaine public de la commune

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, de solliciter de l'inspecteur d'académie la désaffectation de ce logement de fonction de l'école publique puis de le déclasser. Il pourra ainsi le louer à des tiers, extérieurs à l'enseignement, le conseil municipal doit solliciter

Toilettes publique au bourg : réhabilitation ou suppression

Pour l'instant, le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, de laisser le bâtiment en l'état (il sert également à stocker du matériel du service technique) et de maintenir les WC fermés car hors d'usage.

Pose de panneaux publicitaires au complexe sportif Jean BONNETAIN : accord de principe avant étude du projet

Le conseil municipal émet, à l'unanimité des votants, un accord de principe sous réserve que tous les panneaux soient de la même dimension. C'est la commune qui déterminera leur emplacement.

Urbanisme : mutualisation de l'application du droit des sols : avis sur la proposition de Charlieu-Belmont Communauté

Le conseil municipal prend connaissance de la proposition de Charlieu-Belmont Communauté. Il statuera après délibération du conseil communautaire.

Organisation de la réception de présentation des vœux du maire à la population avec, notamment, la bienvenue aux nouveaux habitants

Depuis plusieurs années, la commune organisait une réception pour mettre les mamans à l'honneur à l'occasion de la fête des mères. En 2015, ce sont les bébés qui seront mis à l'honneur avec les nouveaux habitants. Le conseil municipal approuve les propositions de la commission Vie sociale et associative pour l'organisation de la réception prévue le samedi 10 janvier à 11 heures à la salle de concert de Carillon.

Questions diverses

- **Matériel non utilisé à la mairie et à l'école publique :**
Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, de remettre du matériel non utilisé de la mairie et de l'école publique à l'association locale Les sourires du Togo.
- **Prochaine réunion du conseil municipal**
Le conseil municipal se réunira le mardi 20 janvier 2015.
- **Réunion de la commission communautaire Déchets ménagers**
Laurent PEGON informe que le 5 novembre, il a participé à une réunion de cette commission. Il n'a pas fait suivre le compte-rendu et s'en excuse. La redevance générale incitative va augmenter pour équilibrer le budget du service de collecte et de traitement des déchets.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 23 heures.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 17 décembre 2014.

Le secrétaire de séance,
Sandrine GALICHON

Le Maire,
Jean-Victor THEVENET